

PARIS, LE 24 SEPTEMBRE 2026

## LE MARCHÉ DE L'AFFACTURAGE EN FRANCE EN 2025

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive l'Association française des Sociétés Financières (ASF) publie son enquête sur le marché de l'affacturage en France. Cette enquête, qui reprend celle anciennement menée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), donne les grandes tendances du marché.

Après deux années de ralentissement, la croissance du marché de l'affacturage à l'échelle mondiale connaît un léger regain de dynamisme. Cette tendance est également observée en France où, en 2025, le volume de factures prises en charge par les factors augmente de +2,0% par rapport à 2024 pour s'établir à 439,6 milliards d'euros, soit 14,8% du PIB français.

La France reste leader sur le marché européen et au deuxième rang mondial, derrière la Chine. Si le marché domestique continue de représenter la plus grande part de l'activité (62%), la France maintient, avec une croissance de +5,0% en 2025, sa première place mondiale sur l'offre à l'international.

Les TPE et PME demeurent, en nombre, les principaux clients des sociétés d'affacturage (91%). Toutefois, on observe une moindre proportion de TPE en faveur d'entreprises de taille plus grande, en particulier les ETI dont on constate un intérêt grandissant pour l'affacturage. Ces dernières génèrent désormais plus de la moitié des encours détenus par la profession au 31 décembre 2025 (50,5%).

Cette évolution de la clientèle au fil des années influe sur l'offre, davantage orientée vers la gestion déléguée au client – génératrice de gros volumes – que vers les contrats en gestion par le factor qui représentent désormais moins d'un cinquième de la production.

Dans le même temps, l'affacturage inversé<sup>1</sup> continue de se replier en 2025 (63,5%) alors que les syndications sont en hausse (+2,9%), portées par l'affacturage domestique<sup>2</sup> (+12,6%).

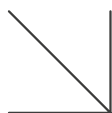
Si la production des factors a progressé modérément en 2025, il en va de même pour l'encours (+1,7%) qui représente toujours des disparités notables selon que l'offre est domestique (-1,9%) ou à l'international (+7,3%).

<sup>1</sup> Affacturage inversé : Formule d'affacturage qui permet à un débiteur de demander au factor de se substituer à lui pour régler ses principaux fournisseurs.

<sup>2</sup> Affacturage domestique : Opération dans laquelle le factor, le client et l'acheteur sont en France.

Concernant le risque de crédit, après avoir diminué l'an passé, le taux de créances douteuses est stable sur un an, à 2,2%. Le taux de provisionnement a continué de progresser pour atteindre 23,6% en 2025. Enfin, après un bond en 2023, le coût du risque a continué de diminuer, s'établissant à 0,01% de l'encours contre 0,04% au cours de l'exercice précédent et 0,13% en 2023.

L'intégralité de l'enquête ainsi que l'ensemble des supports pédagogiques sur l'affacturage (vidéo, livret,...) sont à disposition sur le site internet de l'ASF : <https://asf-france.com/metiers/affacturage/>

**Contact Presse :****Magali Keller 07 72 35 76 46**

---

L'ASF (Association française des Sociétés Financières) regroupe l'ensemble des établissements spécialisés : quelque 240 adhérents pour 322 milliards d'euros d'encours, soit 18,4% du total des crédits au secteur privé français.

Les activités des membres de l'ASF sont multiples : financement des entreprises et des professionnels (financement des investissements d'équipement et des investissements immobiliers : crédit-bail, mobilier et immobilier, financements classiques à court, moyen et long terme), financement des particuliers (crédit à la consommation et au logement), services financiers (affacturage et cautions), services d'investissement (ensemble des métiers relatifs aux titres et titrisation).

---